

**LE FINANCEMENT DES IRVE
DÉDIÉ AU LOGEMENT SOCIAL**

LOGI**VOLT**

LOGIVOLT

a été créée en 2021 par la Caisse des Dépôts
pour apporter à tous les Français
une solution pérenne et évolutive de recharge
pour véhicule électrique dans l'habitat collectif

Créé en
2021

Filiale à 100%
de la **Caisse
des Dépôts**

192 M€
de levée
de fonds

NOTRE VISION

Être acteur de la transition
énergétique en contribuant à une
mobilité propre, décarbonée et
dépolluée

NOTRE MISSION

Faciliter l'accès à la recharge
de véhicules électriques
dans les parkings
des immeubles d'habitation

+ 5 300
copropriétés
ont
déjà choisis
Logivolt

+ 400 000
places pré-
équipées

2 bailleurs
ont
déjà
choisis
Logivolt

~ 50
bailleurs
ont
marqué
leur intérêt

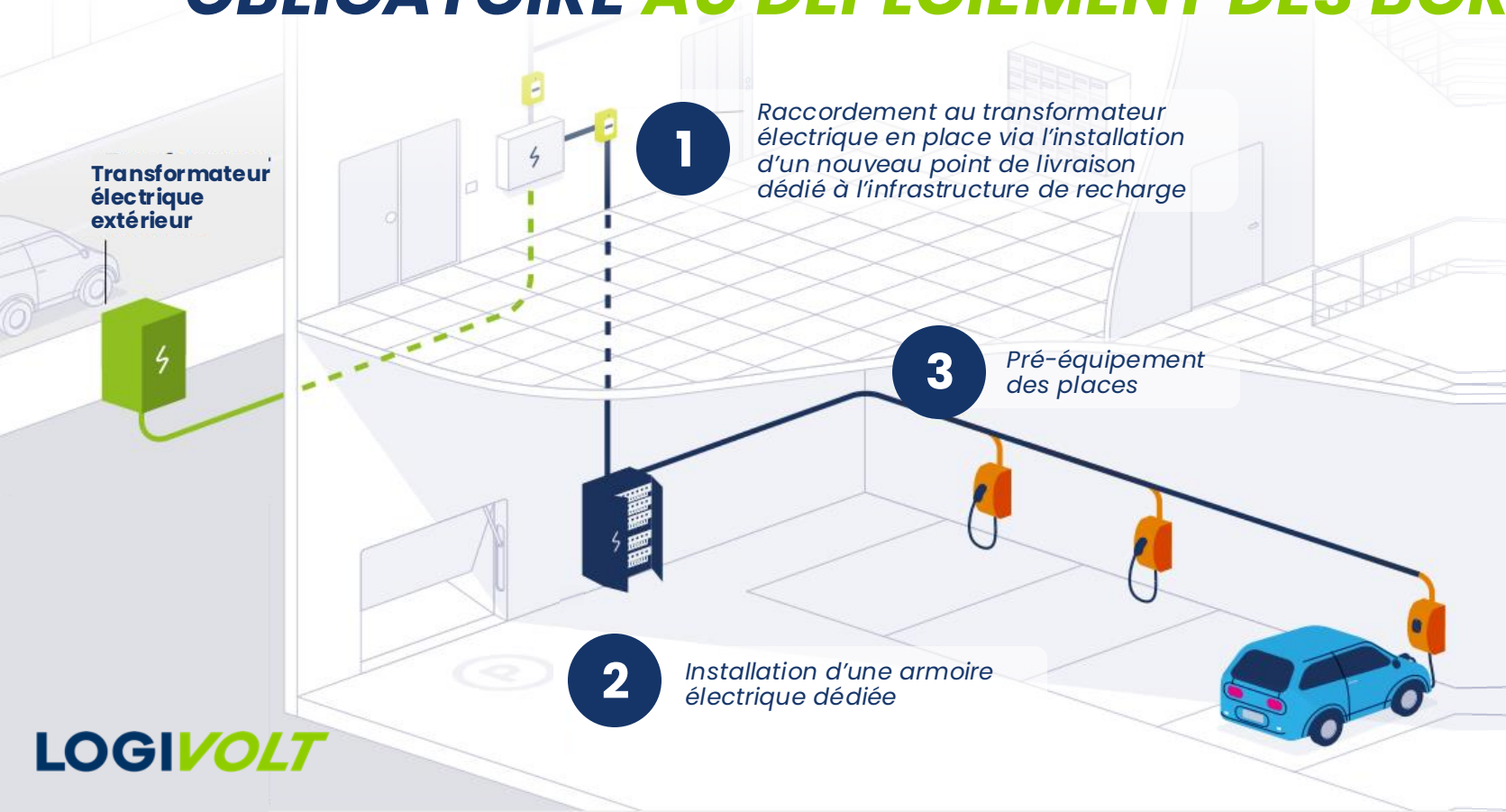


LOGIVOLT, c'est en premier lieu
la **solution de financement** des infrastructures
collectives de recharge dans les parkings
d'immeubles résidentiels





L'INFRASTRUCTURE COLLECTIVE EST UN PRÉALABLE OBLIGATOIRE AU DÉPLOIEMENT DES BORNES



Elle permet le raccordement des points de recharge, ce qui rend possible l'adoption d'un **véhicule électrique**

LOGIVOLT

finance 100% des 3 étapes de l'installation de l'infrastructure collective & évite toute avance de fonds de la part du collectif.



2 OFFRES DE FINANCEMENT DÉDIÉES

Une offre pour
l'habitat collectif
privé à destination
des syndicats de
copropriétés

Une offre pour l'habitat
collectif social à
destination des **bailleurs
sociaux** pour le parc en
monopropriété

Sur le parc en
copropriété, les
bailleurs sociaux
peuvent
bénéficier de
l'offre habitat
collectif privé





LOGIVOLT, c'est l'assurance
d'une solution de recharge **sans reste à charge, clé en
main, à coût modéré**

**Sans reste à
charge** pour le
bailleur

**De bout-en-
bout** opéré par
un opérateur
unique

A un **coût modéré
pour les seuls
utilisateurs** et
identique pour
l'ensemble des
locataires





DE NOMBREUX **AVANTAGES** POUR LES BAILLEURS SOCIAUX

Stratégie de long terme sur l'ensemble du patrimoine

Pré-équipement de 100 % des places du parking

Permet l'anticipation des demandes à venir

Pas d'impact sur les charges locatives

Un contact unique tout au long du projet

A un coût mensualisé identique pour tous sur toute la durée du contrat

Une offre et un service unique pour tous les locataires quel que soit la localisation du logement



LES 4 ÉTAPES POUR BÉNÉFICIER DU FINANCEMENT **LOGIVOLT**

1

APPEL D'OFFRE PUBLIC

Vous lancez un AO public pour le déploiement de bornes de recharge.

Objet de l'AO : attribuer une concession de 25 ans visant à l'installation, la gestion, la maintenance & l'entretien de l'infrastructure de recharge au sein du parc d'immeubles déterminé.

2

CHOIX DE L'OPÉRATEUR

Un ou plusieurs opérateurs référencés par LOGIVOLT répondent à votre l'appel d'offre avec leur proposition technique et commerciale et y incluent le financement de LOGIVOLT

3

SIGNATURE DU CONTRAT DE CONCESSION

Si un opérateur référencé remporte l'appel d'offre, il signe avec vous un contrat de concession sur 25 ans et un contrat d'acquisition-location avec Logivolt

4

TRAVAUX

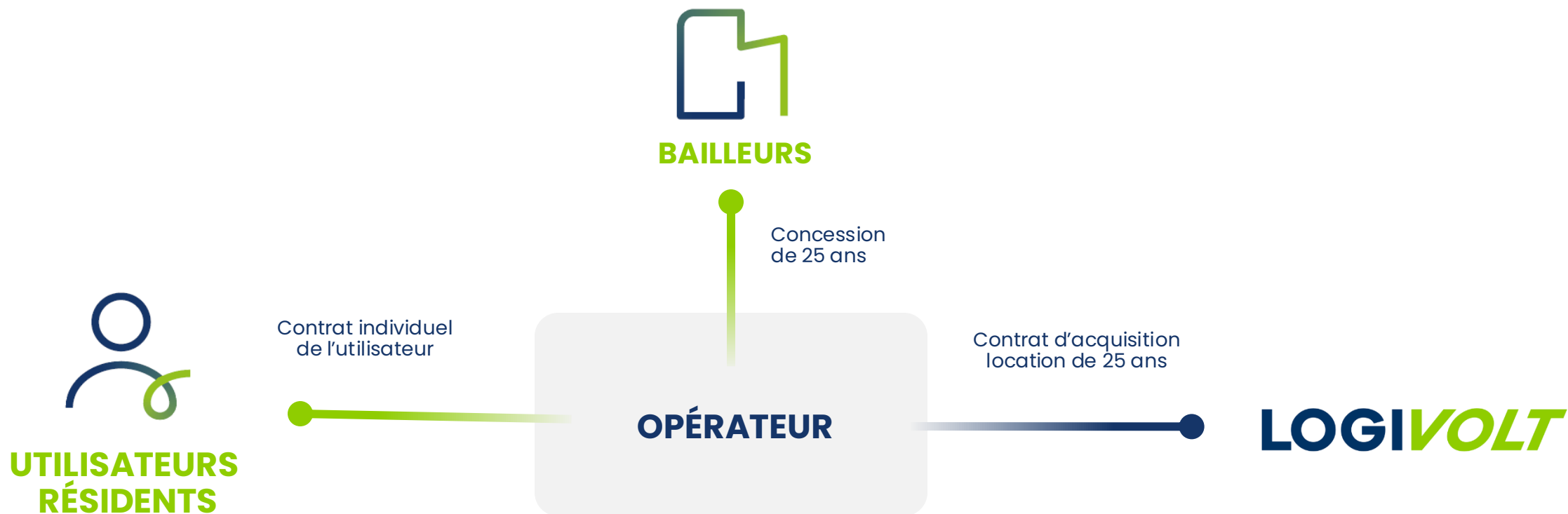
Au début de la concession, l'opérateur commence les travaux d'installation des infrastructures collectives financées par LOGIVOLT selon le calendrier validé

Les bornes de recharge individuelles peuvent être installées & mises en fonctionnement !





UN DISPOSITIF JURIDIQUE ADAPTÉ



LOGIVOLT

EN RÉSUMÉ



Un modèle de déploiement des infrastructures **sans reste à charge pour le bailleur**



Un **coût modéré compatible avec les ressources des locataires** et identique pour chaque utilisateur



Une **solution clé en main** avec **un interlocuteur unique** et adaptée à la stratégie d'achat des bailleurs



Le bailleur délègue l'intégralité du projet: les travaux d'installation, l'exploitation/la maintenance des IRVE et toute la facturation aux locataires



Un **dispositif évolutif & pérenne**, capable de satisfaire **100% des besoins de raccordements** dans la durée



QUESTIONS & RÉPONSES



**Pour en savoir plus ou approfondir
votre projet**



Rita Soukkar

Directrice du développement
et des relations institutionnelles

07 50 66 74 85

rita.soukkar@logivolt-territoires.fr

198 Avenue de France 75013 Paris

Retrouvez-nous sur : [Logivolt](https://www.logivolt.fr)



MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION



LOGI**VOLT**

